

**DOCOB GARONNE AVAL**  
**OBJECTIFS DE CONSERVATION DES HABITATS NATURELS, DES ESPECES ET DES HABITATS D'ESPECES DE LA**  
**ZONE SPECIALE DE CONSERVATION FR7301822 GARONNE, ARIEGE, HERS, SALAT, PIQUE NESTE (DIRECTIVE HABITATS)**  
**PARTIE GARONNE AVAL**

Les objectifs de conservation listés dans les tableaux ci-dessous déclinent, pour chacun des habitats naturels, espèces et habitats d'espèces d'intérêt communautaire, les objectifs généraux suivants :

- conserver leur intégrité
- favoriser leur développement voire leur restauration
- éviter leur destruction et leur dégradation

HABITATS NATURELS ET HABITATS D'ESPECES	OBJECTIFS DE CONSERVATION
<b>Habitats aquatiques d'eau courante</b> (3270 - 3260*)	- Maintenir et restaurer les habitats existants (superficies, fonctionnalités) - Maintenir et restaurer la dynamique fluviale - Restaurer les débits (débits réservés, éclusées) - Limiter le développement des espèces invasives - Maintenir et restaurer la qualité des eaux
<b>Habitats aquatiques d'eau calme</b> (3150)	- Maintenir et restaurer la qualité des eaux (apports en nutriments, sédimentation) - Limiter le développement des espèces invasives
<b>Forêts alluviales</b> (91F0 - 91E0) <b>Lisières des sols humides riches en azote</b> (6430)	- Maintenir et restaurer les habitats existants (superficies, fonctionnalités) - Maintenir et restaurer la dynamique fluviale - Maintenir et restaurer les connexions lit mineur / lit majeur (nappe phréatique, submersion par les crues) - Limiter le développement des espèces invasives
<b>Pelouses sèches calcaires à annuelles</b> (6220)	- Maintenir l'ouverture des milieux
<b>Chauves-souris</b> Barbastelle Minoptère de Schreibers Murin de Bechstein Murin à oreilles échanquées Petit et Grand Murin Petit et Grand Rhinolophe	- Assurer la tranquillité et la pérennité des gîtes abritant des colonies (murin à oreilles échanquées) - Conserver des arbres feuillus morts ou sénescents (barbastelle, murin de bechstein) - Maintenir un réseau de haies et de bosquets permettant la connexion entre les gîtes et les sites de chasse et entre les noyaux de populations - Maintenir des milieux herbacés ouverts et des prairies bocagères (petit et grand murin) - Eviter les traitements phytosanitaires nocifs (toutes les espèces)
<b>Cordulie à corps fin</b>	- Maintenir et restaurer la qualité des eaux - Maintenir et restaurer la qualité de la végétation des berges
<b>Grand Capricorne</b> <b>Lucane Cerf-volant</b>	- Conserver des arbres feuillus sénescents et des souches
<b>Espèces aquatiques</b> Bouvière, Lamproie de Planer Toxostome, Ombre commun, Saumon Atlantique Grande Alose, Lamproie marine	- Maintenir et restaurer la qualité des eaux et des sédiments - Maintenir et restaurer la qualité des frayères - Favoriser la libre circulation des espèces (montaison et dévalaison) - Restaurer les débits (débits réservés et éclusées)

Niveaux d'enjeu pour priorité d'actions : ■ fort ; ■ moyen ; ■ faible ; ■ variable selon secteurs

\* : enjeu fort pour herbiers à callitriches, faible pour herbiers à renoncules

**DOCOB GARONNE AVAL**  
**OBJECTIFS DE CONSERVATION DES ESPECES ET DES HABITATS D'ESPECES DE LA**  
**ZONE DE PROTECTION SPECIALE FR7312014 MURET – MOISSAC (DIRECTIVE OISEAUX)**

Les objectifs de conservation listés dans les tableaux ci-dessous déclinent, pour chaque espèce et habitat d'espèce d'intérêt communautaire, les objectifs généraux suivants :

- conserver l'intégrité des habitats
- favoriser le développement voire la restauration des habitats
- éviter la destruction et la dégradation des habitats
- préserver la tranquillité des colonies et des sites de nidification

Espèce d'intérêt communautaire	Objectifs de conservation
Aigle botté	- Maintien des sites boisés constituant des sites de nidification potentielle
Milan noir	
Balbuzard pêcheur	- Maintien des populations piscicoles - Protection des lignes moyenne tension
Grande aigrette	- Maintien des sites de reproduction actuelle - Maintien des sites d'alimentation - Favoriser l'implantation de nouveaux sites de reproduction
Aigrette garzette	
Bihoreau gris	
Crabier chevelu	- Maintien des sites de reproduction actuelle - Maintien des sites d'alimentation - Favoriser l'implantation de nouveaux sites de reproduction - restauration de roselières
Héron pourpré	
Blongios nain	
Martin pêcheur	- Maintien des berges terreuses en état - Maintien des populations Piscicoles
Combattant varié	- Maintien des zones de stationnement lors des haltes migratoires
Sterne pierregarin	- Maintien des populations piscicoles - Maintien des bancs de graviers
Mouette mélanocéphale	

Niveaux d'enjeu pour priorité d'actions : ■ fort ; ■ moyen ; ■ faible